

IALE

5,000,000.00  
5,776,000.00  
47,880,000.00on département  
leurs-examen  
la  
aires lors de sa

Nouveau-Brun-

nient de la matière  
sur personne, cette  
rissait sur pied àF. S. 37  
SMANMOBILE  
L'ARGENT

CHAUDIÈRE

employes la vraie  
de 7-16 pes.  
Élioré McDonald  
en tôle unie ou  
sino et le plomb.  
ons cependant la  
étant préjudicia-re relevé du côté  
du transvasage de  
ber cette dernière.e sont pas jointes  
i deux parties, lui  
vitant ainsi toute

LD AMÉLIORÉ

mited

## ADMINISTRATION ET PUBLICITE

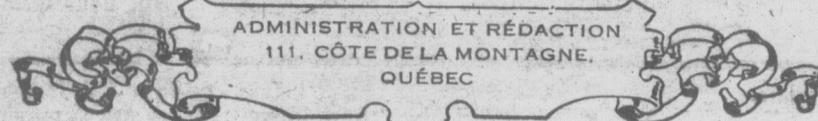
Abonnement payable d'avance.

Canada— Excepté cité de Québec. \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers. 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Maratchers 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sou par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte  
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.  
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 17 MARS 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 11

## REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.La correspondance concernant la réda-  
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Québec, 17 mars, 1927.

## La course aux semences de Québec

Il se fait un progrès remarquable dans la production et le commerce des bonnes semences en cette province. Nous en eûmes la preuve éclatante dans le fait que, l'automne dernier, lorsqu'on annonça une disette de grain pour les semailles prochaines, la Coopérative Fédérée put, dans l'espace de quelques jours, acheter des cultivateurs de quelques comtés, une quantité approximative de 100,000 minots de bonne avoine du type Bannière 44 M. C., susceptible d'être classifiée conformément à la loi des semences du Canada.

Voici un fait qui témoigne d'un progrès considérable, dans la bonne direction. Signalons que les cultivateurs des comtés qui ont pu vendre leur surplus de bonnes semences cette année s'étaient, au cours des années passées, préoccupés d'acquiescer de bonnes semences pour débiter et d'organiser ensuite le nettoyage de leur grain par l'achat de cribles puissants tels qu'on en trouve aujourd'hui dans plusieurs comtés.

Les cultivateurs semblent aujourd'hui s'intéresser vivement à l'organisation locale de petits centres de multiplication et de nettoyage de leurs semences. C'est un moyen d'améliorer leur propre culture et de disposer, à l'occasion, de leur surplus d'une façon payante. Nous avons trop longtemps été dépendants des pays étrangers pour notre approvisionnement de semences de grande culture, alors que nous aurions pu les produire économiquement et souvent obtenir des semences beaucoup plus rustiques. Aujourd'hui, grâce au progrès qui se fait depuis une dizaine d'années, notre province peut à peu près se suffire en fait de semences d'avoine et de pommes de terre.

Nous sommes cependant bien loin de pouvoir produire les quantités de graine de trèfle dont nous avons besoin chaque année, c'est là un point sur lequel il y a lieu d'attirer l'attention de nos cultivateurs. Les nouvelles dispositions de la loi fédérale des semences qui rend obligatoire la coloration des graines de luzerne et de trèfle rouge qui entrent dans le pays aura, nous en avons l'assurance, une répercussion heureuse sur notre production locale de graine de trèfle rouge. Les cultivateurs réaliseront dorénavant qu'il y a une différence, entre le trèfle rouge produit au Canada et celui que nous achetons de l'étranger, au point de vue de la rusticité. Nous avons déjà senti les bons effets de cette mesure et cette année même le trèfle canadien, et particulièrement celui de la province de Québec, se vend plusieurs sous de plus la livre que la graine de trèfle étrangère. Les cultivateurs du reste réclament tous la graine de trèfle du Québec, sachant que c'est le moyen d'obtenir les meilleurs résultats dans l'ensemencement de leurs prairies.

Dans ces conditions, il devient urgent de stimuler, par tous les moyen possibles, une plus grande production de semence de trèfle, car nous sommes assurés à l'avance d'un marché ferme et très rémunérateur. Plusieurs comtés de cette province peuvent entreprendre sur une grande échelle la production commerciale des semences de trèfle, alors que dans un grand nombre d'autres districts moins favorisés, on pourrait se contenter de produire pour répondre aux besoins locaux. Souhaitons que les nombreuses décortiqueuses à trèfle qui ont été distribuées dans cette province et qui, dans trop de cas, dor-

ment dans le fond des granges, soient utilisées à l'avenir. Que l'on montre assez d'esprit public pour faire disparaître les petites dissensions qui souvent mettent entrave au succès d'organisations paroissiales agricoles et mettons la courroie sur la batteuse à trèfle.

## La petite école du rang

## Une aide substantielle

Nous avons bien résolu de laisser les parlementaires démêler tout seul l'écheveau pas mal enchevêtré parfois des questions politiques, mais quand l'école du rang fait l'objet de leurs préoccupations et des sollicitudes actives du gouvernement, nous ne pouvons rester indifférents.

L'honorable Secrétaire provincial a proposé, et toute la Chambre a applaudi, qu'à l'avenir le gouvernement paie en entier, dans les centres de colonisation, toute école ne coûtant pas plus de \$1,200., et dans toutes les campagnes les deux tiers de la construction quand le coût ne dépassera pas \$2,500.

C'est une mesure dont nous nous réjouissons d'autant plus qu'elle permettra aux commissions scolaires, dégrées d'autant, de rémunérer plus raisonnablement les institutrices de nos campagnes. Souventes fois nous avons, ici même, déploré que les femmes dévouées qui se consacrent à l'éducation dans les centres ruraux n'eussent que des salaires de femme.

C'est miracle vraiment que dans les conditions qui leur étaient faites, il se soit aussi longtemps trouvé des personnes pour entreprendre la rude tâche de l'éducation de l'enfant. Le dévouement de nos institutrices a été admirable, mais on ne saurait exiger qu'elles se sacrifient toujours sans jamais penser au côté pratique de la vie. Devant ces femmes incomparables, nous nous inclinons respectueusement, car c'est grâce à elles si notre école du rang a donné, malgré la pénurie de ses ressources, de si excellents résultats. Dans toutes les sphères, en effet, nous trouvons au sommet des hommes qui sont sortis de l'école du rang. Elle a formé des citoyens intègres et utiles, et dans la masse du peuple cette mentalité qui fait la gloire et la force de notre race.

Le moment de venir en aide à une institution aussi méritante afin de lui permettre de se développer, de rendre de plus grands services encore, était arrivé. Le gouvernement l'a compris et nous l'en félicitons.

L'aide aux grandes institutions d'enseignement était nécessaire, car une élite est indispensable à une nation, mais le peuple, la masse, le menu fretin a aussi droit à une instruction qui réponde à ses besoins. Il ne faut pas que la tête soit trop grosse pour le corps. C'est ce que l'honorable M. David rappelait dans le remarquable discours qu'il a prononcé

en proposant l'aide aux écoles rurales.

Il y a des erreurs à combattre, et l'une des plus répandues est celle qui laisse croire qu'il ne faut pas trop instruire l'ouvrier et le cultivateur. C'est là un préjugé déplorable. L'ouvrier et le cultivateur mal instruits peuvent être trop instruits, mais si leur éducation est bien équilibrée, elle n'est que bienfaisante. Elle inspirera à l'un l'amour de la terre, à l'autre le respect du métier paternel.

Le moins que l'enfant puisse attendre de la société où il vit, c'est une bonne éducation. La société a plus de devoirs envers l'enfant que l'enfant envers elle. Celle-ci doit donc veiller de plus en plus au perfectionnement de la petite école et mettre à sa disposition, en proportion des revenus, des sommes de plus en plus considérables. Le gouvernement cherche à remplir cette mission, et, en ce faisant, il a des buts précis, entre autres, un meilleur traitement des instituteurs et des institutrices.

Monsieur David a payé, en passant, un juste tribut d'éloges au clergé pour son œuvre éducatrice. Longtemps il fut seul sur la brèche, avec quelques femmes dévouées, pour lutter contre l'ostracisme d'une race qui voulait à tout prix nous assimiler et pour inculquer à notre peuple les rudiments indispensables d'une instruction élémentaire. Il a terminé par une synthèse éloquent de l'œuvre accomplie par la petite école. Dans vingt-cinq mille foyers de la Province, le Bulletin de la Ferme fera connaître ce magnifique hommage aux femmes qui ont fait la race ce qu'elle est aujourd'hui: croyante et tolérante, amie de l'ordre et respectueuse des droits d'autrui.

Je termine ces remarques en disant qu'il faut que notre système scolaire soit bien excellent pour donner le spectacle d'une génération d'hommes aimant leur pays et développant ici un sentiment de paix et d'harmonie entre les deux races et des religions différentes, d'hommes qui ne se laissent pas prendre au désir de domination, qui savent rendre justice à la minorité comme à la majorité, alors qu'ailleurs les divers éléments sont toujours face à face, prêts à s'entrechoquer. Je me garde bien de faire une invasion en dehors de cette province, mais si la parole du modeste Secrétaire provincial peut atteindre des endroits insoupçonnés, fasse le ciel qu'elle fasse comprendre aux esprits bienveillants et ouverts, la conviction que la force canadienne réside dans l'école primaire de la province de Québec qui sait si bien former la mentalité d'une race. (Longs applaudissements).

Pour le grand acte politique qu'il vient de poser, le gouvernement Taschereau mérite des louanges sans restriction de tous les gens bien pensants, à quelque parti qu'ils appartiennent.

17

17

17